

Annexe 8

Méthodologie d'identification des milieux humides et hydriques d'intérêt

En vue d'identifier les milieux humides et hydriques d'intérêt sur le territoire de l'agglomération, une méthode d'analyse rigoureuse et systématique a été développée en mettant l'accent sur le maintien des services écologiques¹ suivants :

- filtre contre la pollution, rempart contre l'érosion et rétention des sédiments, en permettant, entre autres, de prévenir et de réduire la pollution en provenance des eaux de surface et souterraines et l'apport des sédiments provenant des sols;
- régulation du niveau d'eau, en permettant la rétention et l'évaporation d'une partie des eaux de précipitation et des eaux de fonte, réduisant ainsi les probabilités d'inondation et d'érosion et favorisant la recharge de la nappe phréatique;
- conservation de la diversité biologique par laquelle les milieux ou les écosystèmes offrent des habitats pour l'alimentation, l'abri et la reproduction des espèces vivantes;
- contribution à la qualité du paysage, en permettant la conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés.

Les catégories de milieux humides et hydriques listées ci-dessous définissent les caractéristiques particulières de ces milieux qui permettent de soutenir la préservation des services écologiques identifiés ci-dessus. Ces dernières sont :

Catégorie Description

A	Les milieux humides et hydriques localisés dans des aires protégées, des habitats fauniques abritant des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles, des sites ciblés pour la mise en réserve et des sites offerts en compensation
B	Les milieux humides et hydriques localisés dans un bassin versant d'une prise d'eau (rivière Saint-Charles, rivière Montmorency, lac Bégon, lac des Roches)
C	Les milieux humides localisés dans le littoral
D	Les milieux humides présentant une valeur écologique très élevée
E	Les milieux humides localisés en tête de bassin versant
F	Les milieux humides et hydriques localisés dans un parc public ou sur une propriété municipale vouée à la conservation naturelle
G	Les milieux humides et hydriques localisés dans les corridors écologiques
H	Les milieux humides fournissant d'importants services écologiques à l'échelle du bassin versant

¹ Les services écologiques réfèrent aux fonctions écologiques définies dans la [Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés](#).

Une description détaillée de ces catégories est présentée dans le Plan régional des milieux humides et hydriques.

Une carte des milieux humides et hydriques d'intérêt a été réalisée par une approche géomatique. L'ensemble des données pertinentes ont été croisées afin de classer les milieux humides et hydriques connus et concernés dans les catégories précédemment identifiées. Cette approche prend son assise sur les données cartographiques actuellement disponibles ainsi que sur l'état des connaissances actuelles.